

24.04.2025 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Les prix des billets d'avion sont 8 % moins élevés qu'il y a un an



Communiqué de presse

Indice Comparis des prix des loisirs

Les prix des billets d'avion sont 8 % moins élevés qu'il y a un an

Le prix des activités récréatives en Suisse continue d'augmenter. Tels sont les résultats de l'indice Comparis des prix des loisirs. En comparaison annuelle, le renchérissement s'élève à 0,8 %. Alors que de nombreux secteurs sont touchés par la hausse des prix, le transport aérien constitue actuellement une exception : les voyages en avion sont 8 % moins chers qu'il y a un an. « Les compagnies aériennes low-cost telles qu'Easyjet ont considérablement renforcé leur présence à l'aéroport de Zurich. La concurrence accrue avec les compagnies aériennes établies a entraîné une guerre des prix notable. Dans le même temps, l'offre globale de marché a encore augmenté l'année dernière », explique Adi Kolecic, expert Mobilité Comparis. Cependant, par rapport à la période prépandémique de mars 2019, les tarifs aériens sont toujours 24 % plus élevés. En outre, la politique douanière actuelle pourrait renchérir l'aviation à long terme.

Zurich, le 24 avril 2025 – En mars 2025, les prix des produits de loisirs en Suisse ont augmenté de 0,8 % par rapport au même mois de l'année précédente. Tels sont les résultats de l'indice des prix des loisirs du comparateur sur Internet comparis.ch. Il illustre l'évolution du renchérissement dans les domaines des loisirs et de la culture, ainsi que de la restauration et des voyages en Suisse. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par

l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte actuellement d'un renchérissement annuel de 0,3 %*.

Les prix des billets d'avion baissent, mais un renversement de tendance est possible en raison des incertitudes politiques

En mars 2025, les tarifs aériens étaient inférieurs de 8 %* au niveau de mars 2024. Plusieurs facteurs sont à l'origine de la baisse des prix : « Les compagnies aériennes low cost telles qu'Easyjet ont considérablement renforcé leur présence à l'aéroport de Zurich. La concurrence accrue avec les compagnies aériennes établies a entraîné une guerre des prix notable. Dans le même temps, l'offre globale de marché a encore augmenté l'année dernière », explique Adi Kolecic, expert Mobilité Comparis.

« L'assouplissement actuel des prix des billets d'avion n'est pas durable », prévient Adi Kolecic. Avec la saison estivale à venir, la demande et donc les prix augmenteront à nouveau. En outre, la politique douanière actuelle pourrait renchérir l'aviation à long terme.

Cependant, par rapport à la période pré-pandémique de mars 2019, les tarifs aériens sont toujours plus élevés d'un peu plus de 24 %. En cinq ans, les prix ont même augmenté de 40,1 %*. Cependant, le mois de mars 2020 a été fortement marqué par la pandémie de coronavirus et d'importantes restrictions de voyage. Selon la compagnie aérienne Swiss, les coûts d'exploitation sont plus élevés qu'en 2020, mais les capacités restent inférieures au niveau d'avant-pandémie.

Les services de streaming et la parahôtellerie enregistrent une forte hausse des coûts

Celles et ceux qui ont dépensé de l'argent le mois dernier pour la réception de la radio et de la télévision ont dû dépenser nettement plus qu'il y a un an. Les prix ont augmenté de 6,1 %*. Selon l'analyse de Comparis, aucun autre produit n'a connu un renchérissement aussi fort sur douze mois.

« L'un des principaux moteurs de l'augmentation des coûts de réception de la radio et de la télévision est l'augmentation des prix des grands services de streaming. Alors que les coûts de la redevance Serafe sont restés stables, les fournisseurs de streaming tels que Netflix, Apple TV Plus ou Sky ont nettement augmenté leurs prix l'année dernière », explique l'expert Comparis.

Les prix de la parahôtellerie ont également augmenté, de 4,4 %*. Ceux-ci incluent les logements de vacances ou les places de camping. Ils se hissent ainsi sur la deuxième marche du podium de l'inflation. Les prix des abonnements aux journaux et magazines (+2,9 %*) enregistrent la troisième plus forte augmentation.

« Bien que les prix de l'énergie aient baissé au cours des derniers mois, ils restent à un niveau élevé, en particulier dans les pays européens. De nombreux propriétaires de logements de vacances répercutent cette augmentation des coûts directement sur les clients », explique Adi Kolecic.

Inflation la plus élevée pour les personnes vivant seules de 65 ans ou plus

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus ont connu le renchérissement le plus élevé des produits de loisirs au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 1,2 %. Pour eux, le coût de la vie a encore augmenté de 0,7 % en mars par rapport au mois précédent.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les personnes de moins de 65 ans vivant seules qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 111,3 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 0,6 % sur les douze derniers mois.

*** Indice Comparis des prix des loisirs**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas le renchérissement réellement ressenti par les consommatrices et consommateurs.

L'indice Comparis des prix des loisirs, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, reflète l'inflation à l'œuvre dans les domaines des loisirs et de la culture, de l'hôtellerie-restauration et des voyages exclusivement. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. Remarque importante : les chiffres marqués d'un () ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.*

Les données à la base de l'indice Comparis des prix des loisirs sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation

([IPC](#)) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l' [EBM](#) . Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

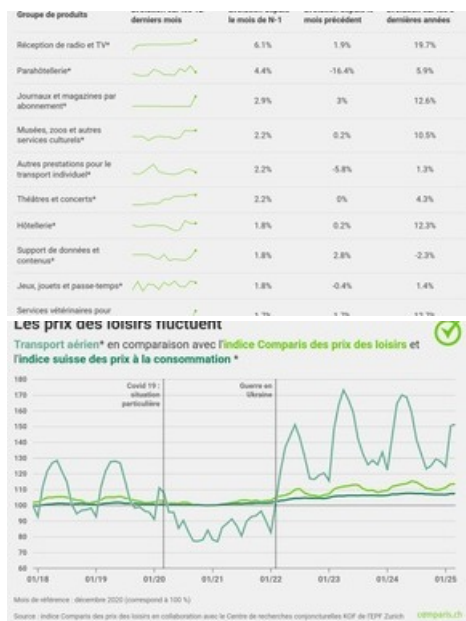
Pour plus d'informations:

Adi Kolecic
Expert Mobilité et Voyages
Téléphone: +41 78 884 11 54
E-Mail: media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100930733> abgerufen werden.